



Sédévacantiste :

Seul moyen pour rester **CATHOLIQUE**

www.catholique-sedevacantiste.com

16 novembre 2009

A ceux qui reconnaissent Montini (Paul VI) comme Pape

ou encore

Désobéissance au Pape :

La FSSPX [mais pas uniquement] condamnée par le magistère de l'Eglise !



Montini – Paul VI déclara solennellement le 8 décembre 1965 qu'il était nécessaire et obligatoire à tout "catholique" de reconnaître et appliquer le conciabule (= *faux concile non catholique*) Vatican II :

« Aussi **Nous commandons et enjoignons que tout ce qui a été établi synodalement en ce Concile soit observé religieusement par tous les fidèles du Christ** à la gloire de Dieu, à l'honneur de la Sainte Église notre Mère et pour la tranquillité et la paix de tous les hommes. Ainsi **en avons-Nous décidé et décrété, fixant que ces Lettres demeureront fermes, valides, et efficaces toujours;**

qu'il faut leur attribuer et qu'elles doivent recevoir leur effet plein et entier; qu'on y recourra, maintenant et à l'avenir de façon complète, pour tous ceux qu'elles concernent ou pourront concerner; qu'il faudra en juger et en conclure ainsi; que **dès maintenant est sans valeur et nul ce qui pourrait être attenté contre elles sciemment ou non par quelque individu ou quelque autorité que ce soit.** »

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie de l'année 1965, de Notre Pontificat la troisième.

PAUL VI, pape

Bref "apostolique IN SPIRITU SANCTO, 8 décembre 1965 lors de la clôture du Concile

Ceux qui reconnaissent, à tort, Montini comme Pape **doivent donc obligatoirement se soumettre et reconnaître comme valides et catholiques TOUTE la doctrine et TOUTES les Lettres du Conciabule Vatican II donc la constitution hérétique sur la liberté religieuse (Dignitatis Humanae).** Il ne leurs est donc pas permis et autorisé de remettre en cause quoi que ce soit de ce Conciabule.

Refuser, entre autres, la constitution sur la liberté religieuse et reconnaître en même temps Montini comme Pape est impossible et contraire au dogme catholique ! On ne peut pas rejeter la volonté d'un Pape et ne pas être soumis à ses exigences.

– Saint Paul :

« Que **toute personne soit soumise aux autorités supérieures** car il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par Dieu. C'est pourquoi celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre établi par Dieu et ceux qui résistent attirent sur eux-mêmes la condamnation ». (Rom. XII, 1-2)

– Saint Alphonse de Liguori :

La volonté du Pape est la volonté de Dieu !

– Boniface VIII :

« Nous déclarons, disons, définissons et prononçons qu'**il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au pontife romain.** » (Bulle Unam

Sanctam)

– Pie VII :

« **Saint Thomas** enseigne que ceux-là sont appelés **schismatiques, qui refusent de se soumettre au souverain Pontife**, et de communiquer avec les membres de l'Église qui lui sont soumis » (*Bref du 16 septembre 1818 à Mgr Poynter*).

– Pie IX :

En effet, tous ceux qui résistent obstinément aux Prélats légitimes de l'Église, spécialement au **Souverain Pontife de tous, et refusent d'exécuter leurs ordres**, ne reconnaissant pas leur dignité, **ont toujours été reconnus comme schismatiques par l'Église catholique**. (*Encyclique Quartus supra*)

– Pie XI :

«Personne ne se trouve et personne ne demeure dans cette unique Église du Christ, à moins de reconnaître et d'accepter, avec obéissance, l'autorité et la puissance de Pierre et de ses légitimes successeurs» (*Mortalium animos, 1928*)

– Pie XII :

"C'est pourquoi **nul ne sera sauvé si**, sachant que l'Église a été divinement instituée par le Christ, il n'accepte pas cependant de se soumettre à l'Église ou **refuse l'obéissance au Pontife romain**, vicaire du Christ sur terre". (*Lettre du Saint-Office à l'Evêque de Boston, DS 3867*)

Il faut donc choisir : soit Montini-Paul VI [puis Jean-Paul II et Benoît XVI] est Pape, Vicaire du Christ donc on lui obéit et on lui est soumis en tout et pour tout, SOIT on rejette sa doctrine hérétique ce qui équivaut à dire logiquement qu'il ne peut pas être Pape.

Malheureusement, **la FSSPX se compromet dans un faux raisonnement contradictoire** (Montini est un vrai Pape [tout comme ses successeurs] mais il ne faut pas lui être soumis et lui obéir). Ce raisonnement n'est pas catholique et rejoint la philosophie des hérétiques tels que les gallicans, les protestants, les hussites. Pire encore, **la FSSPX juge celui qu'elle considère comme Pape et va**

même jusqu'à vouloir le convertir [sic]¹ ! Convertir celui qui est la règle de la Foi, celui qui est infallible ? Quelle aberration !

Le verdict de l'Eglise catholique est sans appel :

- Constitution dogmatique Pastor Aeternus (Concile Vatican I) :

« Parce que le droit divin de la primauté apostolique place le Pontife romain au-dessus de toute l'Église, nous enseignons et déclarons encore qu'il est le juge suprême des fidèles et que, dans toutes les causes qui touchent à la juridiction ecclésiastique, on peut faire recours à son jugement. **Le jugement du Siège apostolique, auquel aucune autorité n'est supérieure, ne doit être remis en question par personne, et personne n'a le droit de juger ses décisions.** »

- Pie IX :

« Et Nous ne pouvons passer sous silence **l'audace de ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, prétendent que** : " Quant à ces jugements et à ces décrets du Siège Apostolique dont l'objet regarde manifestement le bien général de l'Église, ses droits et sa discipline, **on peut**, du moment qu'ils ne touchent pas aux dogmes relatifs à la foi et aux mœurs, **leur refuser l'assentiment et l'obéissance, sans péché et sans cesser en rien de professer le catholicisme.** À quel point **cela est contraire au dogme catholique** sur le plein pouvoir, divinement conféré par le Christ Notre Seigneur lui-même au Pontife Romain, de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, il n'est personne qui ne le voie et qui ne le comprenne clairement et distinctement. [...] Il s'agit en effet, vénérables frères et bien-aimés fils, d'accorder ou de refuser obéissance au siège apostolique; il s'agit de reconnaître sa suprême autorité même sur vos églises, et non seulement quant à la foi, mais encore quant à la discipline: celui qui la nie est hérétique; celui qui la reconnaît et qui refuse opiniâtement de lui obéir est digne d'anathème.» (*Encyclique Quanta Cura, 8 décembre 1864*)

Toujours dans la même encyclique, Pie IX a **condamné comme souverainement contraire au dogme** l'opinion qui prétend:

« Qu'on peut, **sans péché et sans préjudice de la profession de foi chrétienne, refuser son assentiment et son obéissance aux jugements et aux décrets du Siège Apostolique**, dont l'objet avoué ne regarde que le bien général, les droits et **la discipline** de l'Eglise, pourvu qu'il n'atteigne ni la foi, ni les mœurs. »

La seule position et attitude catholique est bien ce qu'on appelle le "*sédévacantisme*" qui représente le vrai catholicisme. Contrairement à la FSSPX, tout notre base de départ est

¹ <http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-la-fsspx-debute-son-dialogue-doctrinal-avec-la-rome-moderniste-37649644.html>

<http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-32925661.html>

basé sur le dogme et le magistère catholique :

- **Majeure** : depuis au moins Paul VI, **les occupants du siège de saint Pierre proclament de véritables et multiples hérésies contre la foi** et ont créé une nouvelle religion moderniste, mondialiste, œcuménique...

- **Mineur** : **un Pape, Vicaire du Christ, ne peut pas enseigner l'hérésie à l'Eglise**, il est infaillible dans son magistère ordinaire et extraordinaire. Cela, c'est l'Eglise qui nous l'enseigne. Notre Seigneur lui-même a promis à saint Pierre et à ses successeurs qu'ils ne pourront pas défaillir. Les Pères de l'Eglise, les Papes, les docteurs de l'Eglise tels que saint Thomas, saint Alphonse, saint Robert Bellarmin affirment de même :

Voici quelques citations parmi des centaines :

- Concile Vatican I : *"Le Pape est TOUJOURS pur de toute erreur doctrinale et sa foi est à JAMAIS indéfectible"* (Pastor Aeternus)

- Saint Léon I : *"Aucune hérésie ne peut souiller celui qui est assis sur la chaire de Pierre, car c'est le Saint-Esprit qui l'enseigne"* (Sermon 98)

- Saint Cyprien : *"La chaire de Pierre est cette Église principale d'où est sortie l'unité sacerdotale auprès de laquelle l'erreur ne peut avoir d'accès"* (Lettre 40 et 55)

- **Conclusion** : ces occupants ne peuvent pas être Papes.

Que Notre Dame du Bon Conseil nous éclaire et nous protège !

NE PAS HESITER A IMPRIMER, PHOTOCOPIER ET DIFFUSER CE DOCUMENT !